

Des dispositifs de l'emploi, pour quel public ?

CAE DOM (Contrat d'Accès à l'Emploi)

Les publics concernés sont les demandeurs d'emploi d'au moins un an, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS, les travailleurs reconnus handicapés, certains jeunes de 18 à 25 ans non diplômés, les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 50 ans.

Contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un contrat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) permettant une meilleure insertion professionnelle en alternant des périodes de formation en entreprise et des périodes en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Contrat de professionnalisation

Ce contrat s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces publics.

CI-RMA (Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité)

Ce contrat s'adresse aux personnes percevant un ou plusieurs minima sociaux (RMI, ASS, API, AAH) ou à leurs ayants droit. Les employeurs bénéficiaires relèvent du secteur privé avec quelques restrictions. Ce contrat vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi marchand des bénéficiaires de minima sociaux. Dispositif supprimé en 2011.

CIA (Contrat d'insertion par l'Activité)

Contrat réservé aux allocataires du RMI et à leurs conjoints. Dispositif supprimé en 2011.

CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Selon l'arrêté fixé par le Préfet, ce contrat vise l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté d'inscription. Mais également aux demandeurs d'emploi de 50 ans et +, jeunes sans diplôme, personnes en chantiers d'insertion, les sortants de prison.

CAV (contrat d'Avenir)

Le contrat d'avenir s'adresse aux bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à Pôle emploi pour pouvoir conclure un tel contrat. Dispositif supprimé en 2011.

PIJ (Projet Initiative Jeune)

S'adresse aux jeunes de moins de 31 ans ou ayant terminé un contrat emploi jeune depuis moins de trois mois afin de les aider à réaliser un projet professionnel relatif à la création d'entreprise ou à la mobilité.

CIVIS (Contrat d'Insertion dans la vie sociale)

L'ensemble des mesures ci-dessus est mobilisable. Il s'agit d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou maximum bac +2 non validé ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi de plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois.

ARA (Allocation de Retour à l'Activité)

Cette allocation s'adresse aux bénéficiaires du RMI, de l'Allocation de Parent Isolé (API) et de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS). Dispositif supprimé en 2011.

ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise)

C'est une mesure d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté... Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACCRES consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Ce dispositif existe depuis le 1er janvier 2009. Il remplace le dispositif EDEN et celui des chèques conseil. Ce nouveau dispositif vise à proposer au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise. Cet appui technique peut être complété, en tant que de besoin, par l'octroi d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire) et l'engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACCRES ; s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

Définitions des demandeurs d'emploi :

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

DEFM de catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

DEFM de catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

DEE : Demandes d'Emploi Enregistrées

DES : Demandes d'Emploi Sorties

DELD : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

ISSN : 1969 - 3060 - Dépôt légal : Mars 2012



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION : Rue des Archives - Bisdary - 97113 Gourbeyre - Tél. : 0590 80 50 50 - Télécopie : 0590 80 50 00
Bureau de Jarry : Immeuble Raphaël - ZAC de Houelbourg Sud - Lot n°13 - Z.I. de Jarry - 97122 Baie-Mahault - Tél. : 0590 83 10 34 - Télécopie : 0590 83 70 75
Bureau de Saint-Martin : 20, rue Galisbay - Marigot - 97150 Saint-Martin - Tél. : 0590 29 02 25 - Télécopie : 0590 29 18 73
Bureau de Basse-Terre : 30, chemin des Bougainvilliers-Guillard - 97100 Basse-Terre - Tél. : 05 90 99 35 99 - Télécopie : 05 90 81 60 05
Bureau de Basse-Terre : 5, rue Victor Hugues - 97100 Basse-Terre - Téléphone : 05 90 81 10 44 - Télécopie : 05 90 81 94 82
Bureau des Abymes / Aéroport : Annexe aéroport Fret nord - Morne Mamiel - Providence - 97139 Les Abymes - Tél. : 05 90 21 17 75 - Télécopie : 05 90 21 17 76
Bureau des Abymes / Dothémare : Immeuble C2E - rue de l'Abreuvoir-Dothémare - 97139 Les Abymes - Tél. : 05 90 21 38 21 - Télécopie : 05 90 28 95

Rédaction DIECCTE Guadeloupe, service ESE (Etudes, Statistiques, Evaluation) - Tél. : 05 90 80 50 38 - 05 90 80 50 63 - Courriel : dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr



Bilan 2011 - Chiffres clés

Le Marché du travail et les politiques de l'emploi (Guadeloupe et Îles du Nord)

En 2011, la situation sur le marché du travail continue à se détériorer. La Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM de catégorie A) augmente de 6,3%. Les seniors contribuent majoritairement à cette hausse (+18,8%), tandis que les jeunes voient leur nombre augmenter dans la moyenne (6,2%). La demande d'emploi de longue durée (un an et plus) augmente très fortement (+12,7%), tout comme celle de très longue durée (deux ans et plus). 5 907 contrats aidés ont été signés en Guadeloupe en 2011. Leur nombre diminue de 17,4 % par rapport à l'année 2010. Deux bénéficiaires de contrats aidés sur trois signent un CUI-CAE du secteur non marchand.

Fin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 56 926 en données brutes. Il augmente de 6,3 % (3 376 inscrits de plus) par rapport à fin 2010. Les seniors (50 ans et plus) sont encore les plus touchés. Leur nombre croît de 18,8% en 2011 après +18,4% en 2010, ce qui fait 1 779 seniors inscrits supplémentaires sur un an. Les jeunes de moins de 25 ans voient quant à eux leur situation se détériorer plus fortement qu'en 2010 même si la demande d'emploi « jeune » n'augmente que dans la moyenne (+6,2 % de hausse contre +0,4% seulement en 2010). Les demandeurs âgés de 25 à 49 ans qui représentent 66,8% des demandeurs enregistrent une progression de 3,1% de leur effectif sur un an, soit 1 146 adultes de plus.

Demandeurs d'emploi de Catégorie A

	2011	Evol 2011/2010	2010	Evol 2010/2009
DEFM A	56 926	6,3%	53 550	4,1%
Femmes	32 873	6,1%	30 976	3,6%
Jeunes -25ans	7 679	6,2%	7 228	0,4%
Seniors 50ans et +	11 219	18,8%	9 440	18,4%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Le constat de forte hausse est le même pour les demandeurs d'emploi de catégories ABC. Fin décembre 2011, le nombre de DEFM ABC s'établit à 63 421 en données brutes. Ce chiffre augmente de 6,4% par rapport à fin 2010 (3 794 inscrits de plus).

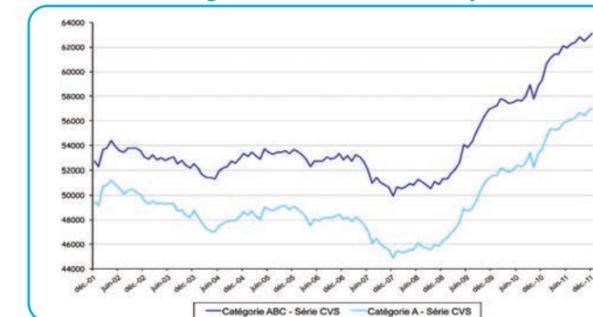
Demandeurs d'emploi de Catégorie ABC

	2011	Evol 2011/2010	2010	Evol 2010/2009
DEFM ABC	63 421	6,4%	59 627	4,0%
Femmes	37 212	6,2%	35 048	3,2%
Jeunes - 25ans	8 396	7,1%	7 843	0,1%
Seniors 50 ans et +	12 320	18,7%	10 381	18,4%
DELD	34 050	12,4%	30 292	6,3%
Jeunes DELD	2 301	13%	2 037	2,5%
Femmes DELD	20 441	11,4%	18 343	3,7%
DELD + 2 ans	20 563	12,8%	18 226	6,3%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

67 455 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi fin 2011 (DEFM de catégories ABCDE), soit +4,6%. Les catégories D et E ont connu une baisse particulièrement forte en 2011 (4 034 demandes fin 2011 contre 4 831 demandes fin 2010, soit -16,5%).

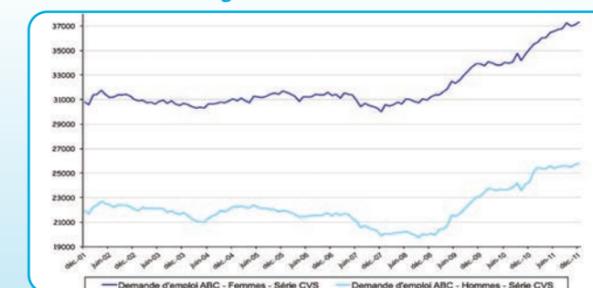
Plus de demandeurs d'emploi en catégories A et ABC à Pôle emploi



Source : Pôle emploi, traitement ESE

En 2011, la part des femmes dans la DEFM ABC recule de 0,1 point par rapport à 2010 mais demeure encore largement majoritaire à 58,7%.

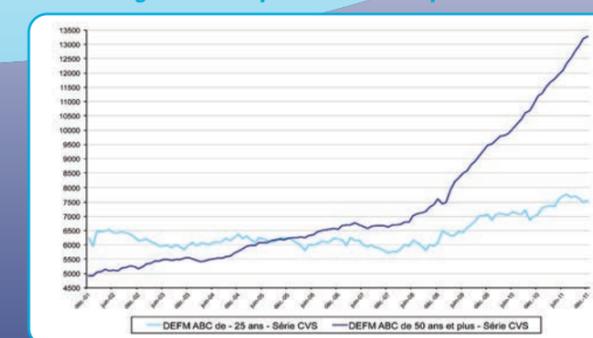
58,7 % des demandeurs d'emploi de catégories ABC sont des femmes



Source : Pôle emploi, traitement ESE

La situation des demandeurs seniors est celle qui se dégrade le plus en 2011. Parmi les 12 320 demandeurs seniors, la part des femmes reste pratiquement stable à 55,5% fin 2011 (55,8% un an plus tôt). 66,5% des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (+1,1 point sur un an). Parmi eux, les femmes représentent 57,4% (-1,0 point sur un an).

Une dégradation rapide et continue pour les seniors



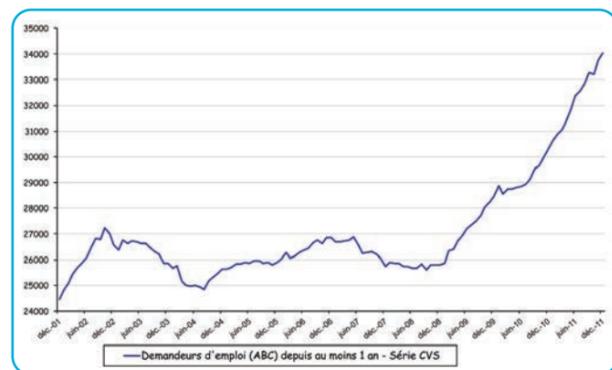
Source : Pôle emploi, traitement ESE

Rédaction DIECCTE Guadeloupe, service ESE (Etudes, Statistiques, Evaluation)
Tél. : 05.90.80.50.38 - 05.90.80.50.63 - Courriel : dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr

La demande d'emploi de longue durée (DELD), augmente de 12,4% en 2011 après 6,3 % en 2010. 34 050 demandeurs ABC ont ainsi un an ou plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (+3 758). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 53,7% en 2011 (+2,9 points) dans un contexte de baisse des flux d'entrée-sortie à Pôle emploi en 2011.

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est aussi en forte hausse de 12,8% et concerne 20 563 demandes. 13 599 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus (+ 1 443). Les femmes sont également surreprésentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle emploi (63,4% des inscrits de trois ans et plus).

La demande d'emploi de longue durée augmente toujours fortement



Source : Pôle emploi, traitement ESE

Structures de la demande d'emploi de Catégories ABC

	2011	2010	2009
% Femmes/defm	58,7%	58,8%	59,2%
% Jeunes/defm	13,2%	13,2%	13,7%
% Seniors/defm	19,4%	17,4%	15,3%
% DELD/defm	53,7%	50,8%	49,7%
% Jeunes DELD/jeunes	27,4%	26,0%	25,4%
% Femmes DELD/DELD	60,0%	60,6%	62,0%
% DELD +2ans/DELD	60,4%	60,2%	60,2%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Certaines caractéristiques de la DEFM Guadeloupéenne perdurent avec les années. Les femmes sont toujours surreprésentées même si leur part diminue légèrement. Les demandeurs de longue durée (DELD) le sont aussi et représentent désormais bien plus de la moitié de la demande d'emploi. Quel que soit le public considéré (femmes, jeunes, seniors), les DELD sont toujours largement surreprésentés dans la demande d'emploi en comparaison à l'hexagone. Les seniors connaissent une montée ininterrompue des inscrits à Pôle emploi depuis plusieurs années. Mais depuis début 2008, le nombre de seniors inscrits augmente très rapidement, un fait qui perdure en 2011. En quatre ans, le nombre de demandes «seniors» a progressé de 101,8%. La part des seniors est passée de 11,8 à 19,4% de la demande d'emploi ABC totale

Les fins de contrat ou de mission d'intérim et les premières entrées : principales causes d'inscription identifiées à Pôle emploi

En 2011, le flux des inscriptions à Pôle emploi s'est élevé à 61 671, en baisse de 3,7 %. Le motif pour fin de contrat ou de mission d'intérim demeure la première cause d'inscription identifiée à Pôle Emploi et reste pratiquement stable (+0,3%). Le second motif pour 1ère entrée diminue de 19,5% après un +7,3 % en 2010. Le troisième motif «reprise d'activité après interruption» augmente peu (+3,4%) en comparaison de sa forte hausse de 2010 (+31,0%). Licenciements et démissions sont par contre en baisse en 2011.

Baisse de 3,7% des inscriptions

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2011	Evol 2011/2010	2010	Evol 2010/2009
Licenciement économique + PAP anticipé	1 820	-0,7%	1 832	-22,3%
Autre licenciement	2 564	-7,9%	2 783	-7,4%
Démission	1 319	-15,6%	1 562	0,2%
Fin de contrat ou de mission d'intérim	11 581	0,3%	11 543	0,0%
Reprise d'activité après interruption	3 331	3,4%	3 220	31,0%
1 ^{ère} entrée	7 432	-19,5%	9 229	7,3%
Autres cas	33 624	-0,8%	33 086	9,2%
Total	61 671	-3,7%	64 055	5,8%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Diminution des sorties de Pôle Emploi

En 2011, les sorties diminuent de 6,4% d'une année sur l'autre pour s'établir à 57 729, un niveau plus «normal» au regard des années précédentes, le volume de sorties observé en 2010 étant plutôt élevé. Les absences au contrôle constituent près de 7 sorties sur 10 et rendent, de part leur importance, difficile une analyse précise des causes de sortie de Pôle Emploi. Les sorties sont en hausse pour les motifs «Arrêt de recherche», «radiation administrative» et «changement d'ALE». Elles sont en baisse pour les autres motifs.

6,4% de baisse des sorties

MOTIFS DE SORTIE (DEE ABC)	2011	Evol 2011/2010	2010	Evol 2010/2009
Reprise emploi	5 421	-6,2%	5 777	11,7%
Entrée en stage	1 842	-28,1%	2 561	59,1%
Arrêt de recherche	1 723	31,1%	1 314	-2,8%
Radiation administrative	1 355	89,5%	715	85,2%
Absence au contrôle	39 708	-9,2%	43 717	11,0%
Changement d'ALE	2 738	6,3%	2 575	10,9%
Autres cas de sortie	4 942	-1,1%	4 999	8,8%
Total	57 729	-6,4%	61 658	12,50%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Les offres enregistrées à nouveau en baisse

Le nombre d'offres d'emploi recueillies par Pôle emploi diminue de 6,8% après la forte remontée de 14,0 % en 2010. Les principaux contrats (contrat «normal» et contrat «aidé») sont en baisse (respectivement de -0,3 et -13,4%). Les contrats en alternance sont en forte hausse (+53,0%) mais l'effectif est faible. Les autres contrats sont en baisse de 27,7%.

6,8% d'offres d'emploi en moins

Offres d'Emploi Enregistrées	2011	Evol 2011/2010	2010	Evol 2010/2009
Contrat "normal"	8 179	-0,3%	8 200	13,8%
Contrat "aidé"	4 292	-13,4%	4 956	12,8%
Contrat en alternance	205	53%	134	-7,6%
Autres	993	-27,7%	1 374	23,3%
Total	13 669	-6,8%	14 664	14,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

LES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI EN VIGUEUR EN 2011

La mise en œuvre des politiques de l'emploi est du ressort conjoint de l'Etat, de la Collectivité Régionale et du Conseil Général.

La dégradation du marché du travail constatée en 2011 est le résultat d'une situation du marché de l'emploi difficile. Ainsi, le nombre de contrats aidés dans le secteur marchand est en diminution de 17,3 % sur la période 2010-2011. Ce recul est imputable au CAE-Dom (Contrat d'Accès à l'Emploi) qui baisse de 45,9 % sur un an. Les autres contrats sont en léger repli ou stables (respectivement +3,2% pour le contrat de professionnalisation et -0,5 % pour le contrat d'apprentissage). A noter la fin du dispositif CI-RMA (Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité) au 1er janvier 2011. Au total, 1 990 contrats aidés ont été conclus en 2011 dans le secteur marchand dont 39,1 % en apprentissage, 38,6 % en professionnalisation et 22,3 % en CAE-Dom

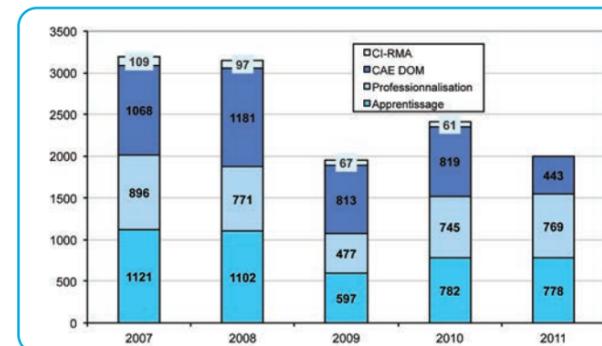
En parallèle, le nombre de contrats aidés du secteur non marchand recule de 18,0 % par rapport à l'année 2010. Cette diminution résulte de la suppression de deux contrats (le CAV et le CIA), principalement le CAV (Contrat d'Avenir) dont le nombre dépassait les 600 contrats en 2010. Il n'existe plus que le contrat CUI-CAE, Contrat Unique d'Insertion qui s'inspire du CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi). En comparaison avec l'année 2010, le nombre de CUI-CAE diminue de 6 % sur un an par rapport au nombre de CAE anciennement nommés. Le secteur non marchand a enregistré 3 917 contrats en emplois aidés.

Les associations et établissements publics d'enseignement sont les principaux utilisateurs des contrats aidés non marchands. Les communes n'emploient désormais plus qu'un petit nombre de contrats. Les femmes sont largement majoritaires quelle que soit la structure d'accueil. Cette surreprésentation est plus marquée dans les établissements publics d'enseignement

Les autres mesures de la politique de l'emploi s'adressent en partie aux jeunes et aux bénéficiaires de minimas sociaux créateurs d'entreprises ou d'activités. Le dispositif ACCRE bien qu'en baisse de 6,5 % demeure à un bon niveau. Il en est de même pour que la mesure NACRE qui recule néanmoins de 11,5 % sur un an. Le PIJ Création poursuit sa légère progression de 4,1 % mais les niveaux restent faibles. Le PIJ mobilité (dispositif géré par Ladom) est en repli par rapport à 2010. Le nombre de jeunes en parcours CIVIS diminue de 4,8 % en 2011. Enfin, notons la fin du la mesure ARA en 2010.

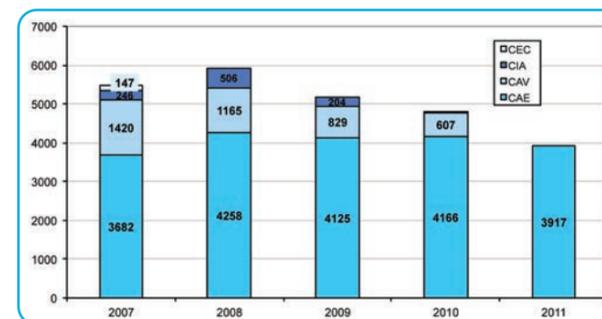
LES CONTRATS CONCLUS EN 2011

1 990 contrats dans le secteur marchand



Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP (ex-Cnasea)

3 917 contrats dans le secteur non marchand



Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP (ex-Cnasea)

Structures d'accueil des bénéficiaires en emploi aidé dans le secteur non marchand (CUI-CAE)

Structures d'accueil	Structure	part homme	part femme
Commune	9%	37%	63%
Association	71%	42%	58%
Ets public d'enseignement	18%	16%	84%
Autres Ets publics	2%	33%	67%
TOTAL	100%	37%	63%

Source : Dares

D'autres dispositifs d'aide

Mesures	2007	2008	2009	2010	2011	Evol 2011/2010
ACCRES (Aide au Chômeur Créateur ou Repreneur d'Entreprise)	470	955	923	1 356	1 268	-6,5%
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)			287	479	424	-11,5%
PIJ (Projet Initiative Jeune) Création d'entreprise	285	195	96	123	128	4,1%
PIJ (Projet Initiative Jeune) Aide à la Mobilité	777	726	1 111	1 192	422	-64,6%
CIVIS	1 735	2 139	2 001	2 565	1 778	-4,8%
Allocation de Retour à l'Activité	231	160	70	91		n.s.

Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP (ex-Cnasea), Urssaf